



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le quinze avril, à 20 heures 06 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 9 avril 2026.

### **PRESENTS :**

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleyna-Nur CUBAN, M. Farid KACHOUR, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

### **ABSENT / PROCURATIONS:**

M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Mouloud MEDJALDI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR), Mme Zeynep CUBAN (donne procuration à Mme Angélique PLANET-LEDIEU)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA VILLE DE MONTFERMEIL AU SEIN DE SOLIHA**

#### **Sur proposition de Xavier LEMOINE.**

Acteur de l'économie sociale et solidaire, SOLIHA (Solidaire pour l'habitat) est un ensemble d'associations agréées service social d'intérêt général par l'État. Son objectif principale est de favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.

Parmi ce tissu associatif, il y a notamment SOLIHA qui est une entreprise associative locale qui œuvre sur les territoires des départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de représenter la ville de Montfermeil au sein de SOLIHA.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'installation du Conseil Municipal le 21 mars 2026,

DEL2026\_04\_069

Vu les candidatures :

- Najat HASHAS,
- Pierre BESNARD

Considérant que la ville de Montfermeil est membre de SOLIHA,

Considérant que le conseil d'administration de SOLIHA est composé de représentants des communes membres,

Considérant qu'il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de représenter la ville de Montfermeil au sein de SOLIHA, et notamment de son conseil d'administration,

Considérant que la désignation se fait par l'autorité territoriale,

Considérant que la désignation peut se faire à main levée si le Conseil Municipal l'accepte à l'unanimité,

### Il est proposé au Conseil Municipal :

De désigner Madame Najat HASHAS comme représentant titulaire et Monsieur Pierre BESNARD comme représentant suppléant de la ville de Montfermeil au sein de SOLIHA, et notamment de son conseil d'administration.

### Le Conseil Municipal a voté à la majorité par :

#### 29 POUR

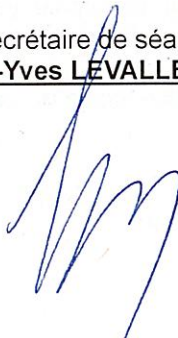
M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleya-Nur CUBAN

#### 6 ABSTENTIONS

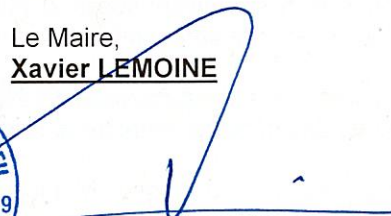
Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, Mme Zeynep CUBAN, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Yves LEVALLEZ



Le Maire,  
Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.